

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 50 (1970)  
**Heft:** 4: Les Suisses en France

**Artikel:** Jean-Jacques Rousseau 1712-1778  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887959>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Jean-Jacques Rousseau

1712-1778

La publication des Discours de J.-J. Rousseau révélait subitement aux hommes de l'ancien régime un esprit nouveau. Les traités antérieurs, non seulement les Pensées de Diderot, mais aussi les œuvres de Condillac, de Grotius et de Pufendorf, les idées de Hobbes et de Locke étaient parfaitement connues du citoyen de Genève. Contrairement à ses prédécesseurs, Rousseau n'écrivait plus pour la cour des Rois, il s'adressait à cette assemblée générale, — cousine des Landsgemeinden helvétiques, — dont on parlait encore à Genève dans son enfance.

Rousseau demandait que l'homme revînt à la nature, celle-ci sous la plume du citoyen de Genève, ayant généralement le sens d'égalité naturelle. Comme Calvin avait créé l'idée de l'égalité entre tous les Chrétiens, Rousseau voulait une égale dignité de tous les citoyens dans l'État, s'exprimant par la volonté générale. Ce n'est ni par la raison pure, comme les philosophes des lumières, ni par le sentiment seulement, comme on l'a souvent prétendu, mais par sa conception psychologique de la conscience, que notre auteur s'efforcera d'une part de ramener l'individu hors de la corruption, comme l'*Emile* ou le Saint-Preux de la *Nouvelle-Héloïse*, de trouver d'autre part une communauté spirituelle entre les hommes d'une même nation.

L'idée d'un contrat social entre la volonté générale et le souverain était auparavant demeurée tempérée par des notions théologiques. Rousseau en a poussé jusqu'au bout les conséquences logiques, sans se préoccuper du passé et non sans se dissimuler les difficultés d'application. Si l'idée du *Contrat Social* repose non pas sur ce qui est, mais sur ce qui pourrait être, Rousseau n'en a pas moins envisagé son application, du moins aux petits États. Elle n'impliquait jamais une renonciation à l'idée nationale. Pour lui « ... ce sont les institutions nationales qui forment le génie, le caractère, les goûts et les mœurs d'un peuple... ». Respecter la liberté des individus et les caractères propres des nations sans pour autant opposer celles-ci par des guerres, tel sera le principal objectif de Rousseau. La liberté des citoyens ne pouvant être absolue, elle sera fonction de la volonté générale et atteindra ainsi son expression la plus parfaite. L'éducation, la religion civile et la législation devront tendre à ces fins idéales, sans oublier que cette liberté est essentiellement fondée sur la conscience des bornes que la nature lui impose et sur leur acceptation. Jean-Jacques, à qui la force de l'enthousiasme inspirait dans les romans, ici le mot propre, là des figures hardies, l'harmonie imitative, les images de toute espèce, retenait son génie pour chercher dans la philosophie le vrai avec ardeur et l'espérer avec patience.